

(1)

(N° 196)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 12 AVRIL 1912.

Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes
pour l'exercice 1912 ⁽¹⁾.

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR LE GOUVERNEMENT.

Bruxelles, le 11 avril 1912.

A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser une note relative à trois amendements que M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes propose à son projet de Budget pour l'exercice 1912.

Ensuite de ces amendements, ledit projet de Budget s'élève :

1° Pour les dépenses ordinaires à	fr. 255,638,465	»
2° Pour les dépenses exceptionnelles à	90,000	»
TOTAL	fr. 255,728,465	»

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Finances,

M. LEVIE.

(1) Budget, n° 4, IX.
Rapport, n° 187.

NOTE.

AMENDEMENTS.

Première section. — Dépenses ordinaires.

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 4. — Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges, gens de service et agents payés à la tâche, à la journée ou par mois ; primes et indemnités de toute nature. fr. 46,330 »

Eerste sectie. — Gewone uitgaven.

HOOFDSTUK 1.

HOOFDBEHEER.

ART. 4. — Jaarwedde en werkloon van de deurwaarders, boden, huisbe-
waarders, dienstlieden en bedienden
betaald per stuk, per dag of per maand ;
allerhande premiën, vergoedingen en
toelagen. fr. 46,330 »

On propose d'augmenter de 7,000 francs le montant du crédit porté au projet de Budget. Cette dépense supplémentaire résulte de l'extension du service et notamment de la création du Comité supérieur de contrôle.

ART. 5. — Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, travaux d'entretien et d'aménagement de l'hôtel ministériel *et de l'immeuble occupé par le Comité supérieur de contrôle* ; menues dépenses, loyers de locaux, etc. fr. 90,000 »

ART. 5. — Materieel, kantoorbehoef-
ten, drukwerk, aankoop en herstelling
van meubelen, verwarming, verlich-
ting, werken van onderhoud en inrich-
ting van het hotel des Ministers *en van
het gebouw betrokken door het Hooger
Comitéit van controle* ; kleine uitgaven,
huur van lokalen, enz. fr. 90,000 »

On propose d'augmenter de 15,000 francs le montant du crédit porté au projet de Budget.

Cette somme doit servir à la liquidation des frais de loyer, d'aménagement et d'ameublement de l'immeuble mis à la disposition du Comité supérieur de contrôle. Le libellé du crédit a été complété comme il convient.

CHAPITRE IV.

MARINE.

ART. 48. — Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. *Frais de déplacements et jetons de présence des membres et indemnité du secrétaire du Conseil supérieur de la marine fr. 1,836,536 »*

HOOFDSTUK IV.

ZEEWEZEN.

ART. 48. — Jaarwedden van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten. *Verplaatsingskosten en presentiegelden voor de leden en vergoeding voor den secretaris van den Hoogeren Raad van zeewezen . fr. 1,836,536 »*

On propose d'augmenter de 173,000 francs le crédit inscrit au projet de Budget. Cette somme est destinée à relever les traitements du personnel inférieur de la marine, à accorder des indemnités aux agents du service des paquebots du chef de voyages entre Ostende et Douvres, ainsi qu'à liquider les frais de déplacement et les jetons de présence des membres et l'indemnité du secrétaire du Conseil supérieur de la marine.

Le libellé du crédit a été modifié en conséquence.

